



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2010, Université d'Artois. hceres-02036970

HAL Id: hceres-02036970

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036970>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015330
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : INFORMATIQUE

Appréciation générale :

Appréciations communes aux mentions Informatique et Mathématiques :

Ces mentions résultent de la séparation en deux mentions distinctes des deux parcours Mathématiques et Informatique de la licence « Mathématiques-Informatique ». Compte tenu des flux et de l'amélioration de la lisibilité pour les publics visés, cette restructuration semble parfaitement légitime. L'accueil et l'accompagnement des étudiants « standards » et des publics spécifiques sont très bien intégrés dans le projet pédagogique. Le semestre « 1 prime », destiné à prendre en charge les étudiants en grande difficulté en fin de S1, fait appel à une coopération judicieuse avec l'IUT qui mérite d'être soulignée et encouragée pour qu'elle fasse des émules.

La pluridisciplinarité scientifique et les compétences additionnelles telles que les techniques de communication, l'anglais et le C2I sont bien prises en compte, mais aucune UE libre d'ouverture non scientifique n'est intégrée dans le cursus.

Appréciations propres à la mention Informatique :

La coopération avec l'IUT informatique permet de proposer des passerelles efficaces, aussi bien pour les étudiants d'IUT qui veulent réintégrer une filière longue que pour les étudiants de L2 qui veulent s'orienter vers une licence professionnelle.

Les points les plus forts :

1-	Accueil et accompagnement des étudiants.
2-	Orientation progressive et parcours spécifiques très bien adaptés.
3-	UE de préparation aux licences professionnelles.

Les points les plus faibles :

1-	Aucune UE d'ouverture, non scientifique, n'est intégrée dans le cursus.
2-	Outils de suivi des étudiants.
3-	

Recommandations :

Il ressort clairement que cette licence est déjà le fruit d'une réflexion très aboutie. Pour tendre asymptotiquement vers l'archétype de licence tel qu'il est aujourd'hui défini, il suffirait d'introduire quelques UE d'ouverture, obligatoires, à choisir parmi une liste validée par le CEVU.

Par ailleurs, une réflexion globale sur l'ensemble du domaine Sciences, technologie, santé (IUT inclus) pourrait être menée en mettant en place une équipe de formation pluridisciplinaire sur l'ensemble du domaine. Cette équipe de formation, prévue dans le décret de 2002, devrait être pilotée par un Directeur des études reconnu par la gouvernance de l'Université d'Artois. L'intégration de professionnels et de représentants du service d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle (SAOIP) dans cette équipe de formation permettrait d'élargir la réflexion sur les objectifs et la stratégie pédagogique des formations du domaine.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A+

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.